

Le président
Jean-Pierre SANSON

Perpignan, le 12 mars 2018

Mesdames les Présidentes,
Messieurs les Présidents
d'ACCA, AICA, ONF et
Chasses gardées affiliées

Nos réf : SST1-JPS/CB/FA-2018.48

Objet : Carnet de battue, bilan des prélèvements sangliers.

Madame la présidente,
Monsieur le président,

Nous vous rappelons que le service technique fédéral a en charge la saisie des prélèvements mais également des informations contenues dans ce document afin de pouvoir animer les différentes réunions d'Unités de gestion, ainsi que l'Assemblée Générale de la Fédération Départementale des Chasseurs.

Ces réunions nous permettront de définir les dates d'ouvertures et de fermetures, mais également les modalités de chasse de cette espèce.

Dans ce contexte, merci de bien vouloir nous faire parvenir ce document **avant le vendredi 23 mars 2018 impérativement.**

Comptant sur votre compréhension, veuillez agréer, Madame la présidente, Monsieur le président, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le Président
Jean-Pierre SANSON

